FLASH 74
Bulletin d'information de l'Union Départementale CFDT Haute-Savoie
N° 32
Septembre 2011

L'assiette s'élargit, mais il y a de moins en moins à manger !

Si les paies ne « bougent » plus, cela devrait changer très bientôt.

Par une mesure qui a fait peu de bruit, tous les salariés sans exception vont voir leur revenu rétrécir dès l'année prochaine, « grâce » à l'élargissement, de 97% à 98%, de l'assiette de calcul des deux contributions que sont la Contribution Sociale Généralisée (CSG) et la Contribution au Remboursement de la Dette Sociale (CRDS).

En voilà une idée qu'elle est bonne ! Grâce à cette mesure, c'est près de 550 millions d'euros par an qui devraient rentrer dans les caisses de l'État. C'est tout de même autre chose que la mesurette obtenue par les riches, qui ne rapportera qu'à peine 200 millions d'euros.

Bien fait pour eux ! Les riches se moquaient des salariés lorsque ceux-ci criaient à longueur de manifestations que le pouvoir était sourd à leurs revendications ! Hé bien aujourd'hui ils en font les frais... et ce n'est pas fini !

Surtout, qu'ils ne comptent pas sur les 8 millions de pauvres aujourd'hui en France pour les aider à obtenir satisfaction. « A chacun sa m... », comme on dit.

Didier Mansot

FLASH 74
Union Départementale CFDT
Rédacteur en chef :
Didier MANSOT
29, rue de la Crête - BP 37
74962 Cran Gevrier Cedex
04 50 67 91 70 / 04 50 08 13 85
ud@cfdt74.fr - www.cfdt74.fr

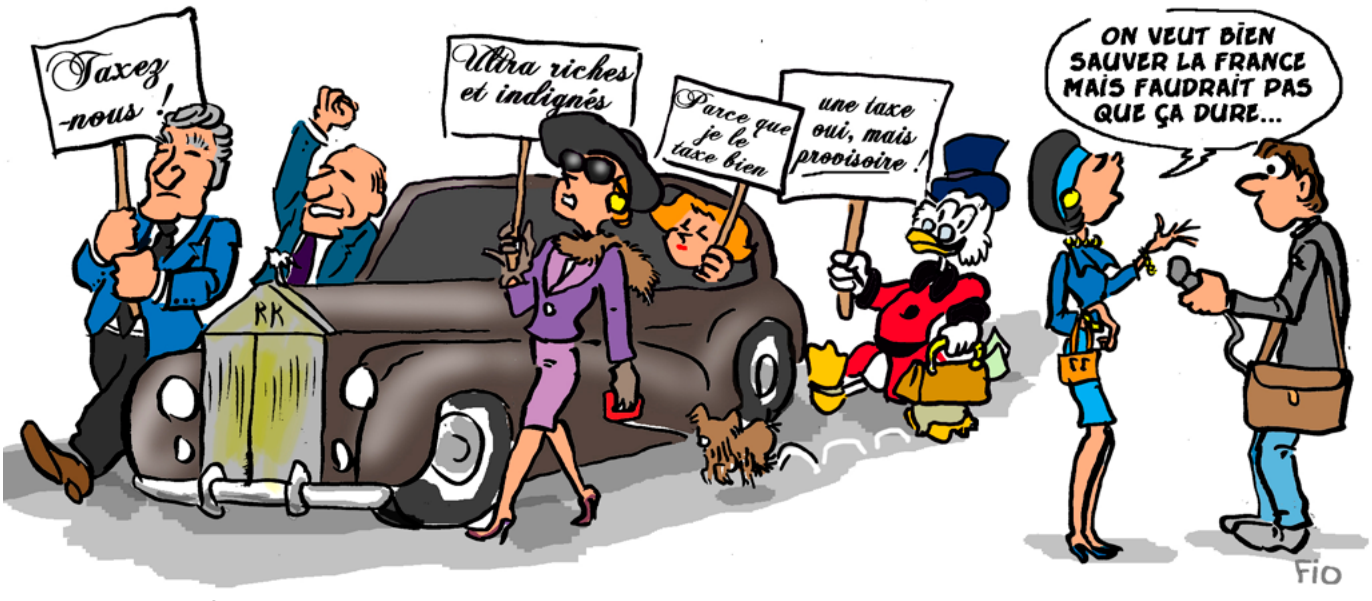
Taxez-nous !
Ultra riches et indignés
Parce que je le taxe bien
une taxe oui, mais provisoire !
ON VEUT BIEN SAUVER LA FRANCE MAIS FAUDRAIT PAS QUE ÇA DURE...
FIO

Chantal Gascoin passe la main

Par les temps qui courent, mieux vaut faire attention aux expressions que l'on emploie... Mais comme là, il s'agit d'une femme qui passe la main à un homme, personne n'y trouvera rien à redire !

Et à qui donc profite ce « crime » ? A **Philippe Balint** : c'est lui qui vient en effet d'être élu Secrétaire du Syndicat CFDT de l'agroalimentaire Haute-Savoie. Il est conducteur de ligne à la Gerbe Savoyarde et, comme Chantal, ne dispose que de très peu de temps pour faire face à une demande d'aide qui va croissant dans le secteur, notamment celui de la boulangerie.

Bon courage donc à Philippe, et bonne continuation à Chantal qui, si elle a laissé cette responsabilité occupée depuis plus de 10 ans, n'a pas pour autant cessé de militer.

Perte d'autonomie : l'urgence attendra !

Le verdict est tombé le 24 août 2011 avec l'annonce du plan de rigueur. ***« Traiter ce dossier dans l'urgence ne serait pas responsable »*** a indiqué le Premier ministre. ***« En accord avec Madame BACHELOT [Ministre des Solidarités et de la Cohésion Sociale], nous avons choisi de continuer à travailler sur le dossier de la dépendance ».***

Exit par conséquent ce grand chantier du quinquennat, qui aura connu, entre autres, six mois de débat-concertation en 2008 et autant en 2011. Depuis 2007, le Président de la République aura réussi le tour de force d'annoncer très régulièrement une réforme imminente, **sans amorcer l'élaboration de la moindre mesure en 4 ans et demi !** *« Nous ne pouvons plus attendre »* disait-il le 8 février 2011 devant le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), en annonçant un projet de loi dans l'été.

La CFDT est en complet désaccord avec ce renoncement. Au contraire, devant le Premier ministre, François Chérèque a défendu l'idée ***« d'une réforme ambitieuse de la dépendance****, comme promis au début du quinquennat. Son financement est possible par une taxation des donations et successions et l'alignement du taux supérieur de CSG des retraités sur celui des actifs. Cette réforme permettrait de soutenir, voire de développer les emplois à domicile. »*

Voir la note confédérale en ligne

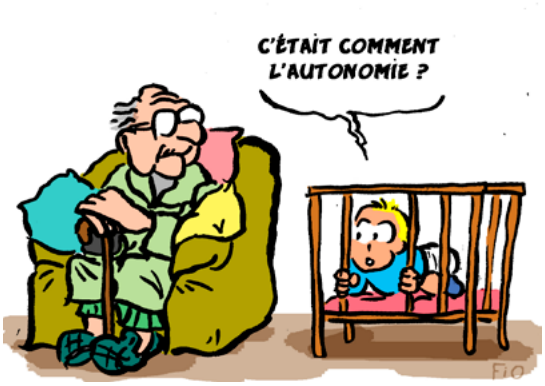

« Montagne solidaire » : une journée réussie !

C'est sous un soleil de plomb que s'est déroulé fin juin à Lescheraines, en Bauges, ce weekend de détente.

Initiative de l'UNAT regroupant certains syndicats dont la CFDT, cette action, financée par les collectivités territoriales et les comités d'entreprises, a permis à plus de 1000 rhônalpins de prendre un peu de bon temps et de profiter des multiples activités proposées (plus d'une vingtaine).

Il ne fait aucun doute que joie et convivialité étaient au rendez-vous. La CFDT Haute-Savoie a pris une part active dans cette initiative, et a permis ainsi à une soixantaine d'adhérents, et à leur famille, de « s'éclater ». Les participants ont été unanimes : « A refaire ! »

FAVERGES : Voyage en solidaires !

Dans le cadre du festival interculturel de Faverges, le CE ST Dupont organise un spectacle-débat sur la tolérance, « Voyage en solidaires », mardi 4 octobre à partir de 18h à la Soierie.

La compagnie Les colporteurs de rêve vous invite à emprunter les ruelles d'un quartier solidaire et métissé, où les émotions s'emmêlent au creux des rencontres.

L'entrée est libre, le spectacle est tout public et familial, et sera suivi d'un débat avec Michel ETIEVENT, historien.

Pour voir l'affiche en entier, rendez-vous sur notre site www.cfdt74.fr

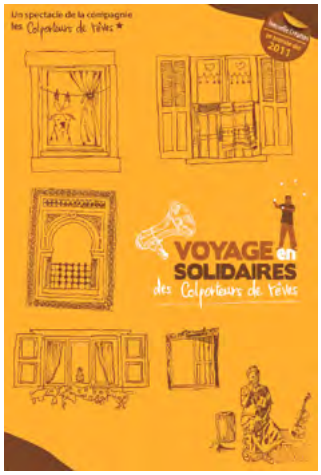

Ce que vous n'avez pas lu dans votre quotidien : la CFDT, première organisation syndicale au Dauphiné Libéré

La CFDT arrive en tête avec 34% des suffrages contre 31% à la CGT, 17,11% au SNJ et 14% à FO. La CFDT, associée à la CFE-CGC, est la première organisation syndicale chez les cadres, la deuxième chez les employés/ouvriers et les techniciens/agents de maîtrise.

Par rapport aux élections de 2007, on note une progression de la CFDT et du SNJ. C'est la CGT qui était arrivée en tête en 2007. En terme du nombre d'élus au Comité d'entreprise, cela se traduit par 2 CFDT, 2 CGT, 1 SNJ et 1 FO .

Ces résultats confortent la CFDT et ses représentants dans leurs valeurs, leur vision du syndicalisme et leurs pratiques : écoute des salariés, dialogue social permanent, force de l'inter catégoriel, force de propositions et force de mobilisation.

Travailleurs sans papiers : non à la politique chiffrée d'expulsions !

Originaire de Thaïlande, en France depuis 2006 et en CDD depuis 2007 et avec un CDI en 2010, Mme BOLZONI Jiraporn, née Chiangkham, et sa fille de 11 ans, se sont vu notifier le 14 juin 2011 un refus de délivrance de titre de séjour (renouvelé de 2006 à 2010) ainsi qu'une obligation de quitter le territoire français.

Nous ne comprenons pas les décisions préfectorales : les circulaires ministérielles de régularisation de travailleurs sans papiers ont permis récemment à des salariés dans une situation identique d'obtenir un droit au séjour et au travail de rester et travailler en France.

Nous dénonçons une politique fondée exclusivement sur des quotas d'expulsions, et vous invitons à signer et diffuser la pétition pour demander le réexamen de la décision préfectorale.

L'appli CFDT débarque sur les smartphones

La CFDT est la première confédération syndicale française à investir les téléphones portables de troisième génération.

Après la refonte du portail confédéral, la retransmission en direct et en intégralité du congrès de Tours sur internet et le site dédié à l'opération "Un, deux, trois, Public !, la Confédération innove une nouvelle fois en lançant une application pour smartphones. La CFDT devient ainsi la première confédération syndicale française à investir les téléphones portables de troisième génération.

Disponible sur App Store et Android Market, gratuite et intuitive, ladite application permet d'avoir accès en permanence à l'intégralité (dans un format dédié) du contenu de la rubrique « Actualités » du portail, mais également d'être tenu informé en temps réel des dernières interventions média de la Confédération, ou encore de visionner les vidéos de la Web TV CFDT.

Disponible sur l'App Store si vous possédez un iPhone, et sur Android Market pour tous les détenteurs de téléphones qui fonctionnent sous le système d'exploitation de Google, cette première version de l'application mobile de la CFDT est, bien évidemment, appelée à évoluer et à s'enrichir de nouvelles fonctionnalités dans les mois à venir.

Télécharger l'appli sur l'App Store (pour iPhone)

Télécharger l'appli sur Android Market (pour les smartphones sous Android)

Si j'étais banquier
j'inventerais des assurances qui s'occupent de tout
Habitation • Auto • Santé • Prévoyance
Contrats gérés par les Assurances du Crédit Mutuel, entreprises régies par le code des assurances.
Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
N° Indigo 0 825 01 02 02

Adhésions : la CFDT un peu plus nombreuse encore

+2,22%, c'est la progression du nombre d'adhérents de la CFDT en 2010. 74 393 nouvelles personnes ont choisi de rejoindre la CFDT l'an passé, et 53 909 adhérents nous ont quitté.

La CFDT est en progression pour la cinquième année consécutive, malgré un contexte social difficile, dans lequel les effets de la crise se font toujours sentir.

La CFDT compte désormais 851 601 adhérents, contre 833 108 en 2009. Ce calcul est effectué sur la base de 8 cotisations par an pour chaque adhérent.

Au sein de la CFDT, la mixité est également en progression : en 2010, **les femmes représentent 46,5% des adhérents**, contre 46,1% en 2009.

Ces résultats confortent la CFDT dans son travail de terrain et dans les efforts quotidiens de ses équipes pour développer la proximité avec les salariés.

ST Dupont : Quand la Direction entend suspendre l'activité du Médecin du travail !

Invraisemblable ? Non !

Par 2 courriers en avril et mai 2011, la Direction a saisi, sans en avertir le CHSCT, Santé au travail d'Annecy (avec copie à l'Inspection du travail), pour lui indiquer qu'elle suspendait l'activité du médecin du travail et pour demander son remplacement.

L'Inspecteur a réagi en soulignant l'illégalité de cette mesure et en demandant l'information du CHSCT (voir détails sur le site cfdt74.fr).

Ledit CHSCT, ayant pris connaissance de la réaction de l'Inspection du travail, a demandé à la Direction de lui faire parvenir ces deux courriers pour avoir des explications et connaître les griefs retenus contre le médecin du travail, si éventuellement il y en a. Il a indiqué son désaccord sur une remise en cause du médecin du travail, qui n'est pas adaptée au regard de la situation de l'entreprise.

En effet, l'âge moyen des salariés est de plus de 51 ans, et une multitude de problèmes surgit depuis plusieurs mois. Le service médical prend en charge les tensions qui peuvent survenir dans les ateliers soumis de plus en plus au stress, aux heures supplémentaires, aux flux tendus et à la gestion quasi horaire des ateliers.

La CFDT reste vigilante sur l'évolution de l'entreprise. L'attitude de la Direction, par l'autorité, l'intimidation, depuis le dernier PSE (Plan de sauvegarde de l'emploi) du 15.01.10, fait des dégâts. Que restera-t-il des acquis sociaux arrachés de haute lutte ? En une année, 80 personnes ont quitté l'usine, ce qui amène aujourd'hui des bouleversements sur l'organisation du travail par son intensification, par la responsabilité individuelle, par les opérations dites de cœur des métiers. L'ambiance n'est pas bonne. Qui va faire les frais de cette autorité ? Le CHSCT continuera à s'investir sur les questions de santé au travail, n'en déplaise à la Direction.

Et ça continue !

Après l'attaque contre le médecin du travail, la Direction en cette rentrée remet en cause la mutualisation avec décompte annuel des heures de délégation du CE et des DP : la culture, l'éducation, les loisirs sont une arme que les dominants gardent souvent pour eux seuls... mais la défense individuelle et collective des salariés en prend un coup !

Et pendant ce temps-là, la rémunération de notre PDG est passée de 306 389 € à 401 408 € par an, et celle du Directeur financier de 181 350 à 237 392 €.

Il faut bien faire diversion et s'en prendre aux IRP qui dénoncent cette situation...

Catherine BONDI

Formation syndicale

Voici les formations organisées par ou via l'Union départementale pour les prochains mois. N'oubliez surtout pas le délai d'un mois pour la demande à l'employeur !

Dates	Intitulé	Lieu	Descriptif
Lundi 12 septembre	**Les troubles musculo-squelettiques (TMS)**	UD	- Définition des TMS - Les causes et conséquences - Les outils - La pratique syndicale
Mardi 27 septembre et jeudi 13 octobre	**Délégués du personnel : mode d'emploi**	UD	Articulation avec les autres instances représentatives, mandat et missions des DP, statut de l'élu, moyens d'action des DP, règles de fonctionnement, réunions, registre spécial des DP, affichage…
Mercredi 5 et jeudi 6 octobre	**Pouvoir disciplinaire de l'employeur**	IES	Etendue et limites du pouvoir disciplinaire de l'employeur. Sanctions applicables dans l'entreprise, sanctions interdites, voies de recours.
Jeudi 6 octobre	**Les troubles musculo-squelettiques (TMS)**	UD	Suite de la journée du 12 septembre
Vendredi 7 octobre	**Elections CE / DP / Délégation Unique : mode d'emploi**	UD	Préparation des élections, déroulement, dépouillement, contestation (contentieux)
Mercredi 30 novembre et jeudi 1er décembre	**Congés payés : mode d'emploi**	IES	Historique du droit au repos, acquisition des droits aux congés, exercice de ces droits : choix des dates, décompte des absences, paiement des congés. Cas particuliers : congés et maladie, jours fériés, temps partiels, non-prise des congés…
INFORMATIQUE			
Mercredi 14 septembre	**Prise en main d'un ordinateur Windows**	Conseil Général	Unité centrale, écran, clavier, souris ; principes de base ; utilité dans le cadre syndical (CE, Section…) et organisation du réseau CFDT
Jeudi 29 et vendredi 30 septembre	**Initiation traitement de texte**	Conseil Général	Rédaction, enregistrement, ouverture de documents (comptes-rendus de CE, tracts, etc.) ; mise en forme, insertion d'éléments externes, formats de fichiers, etc.
Jeudi 27 et vendredi 28 octobre	**Initiation tableur**	Conseil Général	Conception, enregistrement, ouverture de documents (listes de présence, plannings, résultats d'élections professionnelles, etc.) ; mise en forme, insertion d'éléments externes, formats de fichiers, etc. (COMPLET)
Jeudi 24 et vendredi 25 novembre	**Initiation Internet et messagerie**	Conseil Général	Méthodes de recherche (conventions collectives, législation, outils CFDT...), opportunités et risques d'Internet, des réseaux sociaux, etc. ; envoi/réception/classement de messages, gestion de pièces jointes, survol des principaux logiciels et des différents types de messageries, etc.

Informations et inscription : 04 50 67 91 70 ou ud@cfdt74.fr